

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2014/015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2014

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président
Syndic titulaire : PONCET Norbert – PECOULT Jocelyn - CALVIERE Gérard
Excusé : PELISSIER Laurence – DEVINE Marc
Syndic suppléant : LIENS Charles – OLIVIER Denis -
Excusé LIENS Edmond

L'an deux mille quatorze et cinq novembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :

VALIDATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2013

=====

LE SYNDICAT :

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2013 proposé par le Trésor Public de Cavailon, statuant sur l'ensemble des recettes et dépenses de l'association.

Constatant que le compte de gestion présente :

- un déficit d'exploitation de – 33 641.64 euros.
- Un déficit d'investissement de – 268.01 euros.

Il est rappelé le résultat excédentaire de l'exercice 2012 soit : 393 282.75 euros.

Le résultat de clôture 2013 est donc de 359 373.10 euros, en accord avec le compte administratif 2013.

RECONNAIT

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont exactement reportées. Que les dépenses ordonnancées sont renfermées dans les limites des fonds alloués au budget et autorisations spéciales.

DECIDE de valider le compte de gestion 2013 comme présenté

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20141105-2014-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2014

Publication : 07/11/2014

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre



Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

